

208

NANDYinfos

Journal municipal trimestriel des nandéens et nandéennes - Printemps 2022



ACTUALITÉS

Police municipale : Sonia et Jonathan, deux ASVP en renfort
p10

SOCIAL

Les actions jeunesse du Centre social et du C.C.A.S.
p12-13

CITOYENNETÉ

Harcèlement en milieu scolaire : les écoles se sont mobilisées
p14



NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

Bureau de Police Municipale de Nandy

06 08 05 46 61

Parking de la Cerisaie

Commissariat de Police de Savigny-le-Temple

01 64 19 24 05

Place du 19 Mars 1962

Commissariat de Police de Moissy-Cramayel

01 64 13 50 00

892 avenue Jean Jaurès

SANTÉ

SOS Médecins

0820 077 505

Brie, Sénart, Melun et Fontainebleau

M.U. 77 - Médecins d'urgence

0825 826 505 24h/24

Médecins et pharmacies de garde

01 60 56 67 77 Hôtel de Police

SAMU-SMUR

15 01 64 39 01 70

CARNET

ILS SONT ARRIVÉS...

Loïs **LOURDIN** né le 20 septembre 2021

Théo **GUÉGO** né le 30 novembre 2021

Oscar **PARRILLA PALOMINO** le 3 décembre 2021

Warayne **DE ANDRADE MAURICE** le 3 décembre 2021

ILS SE SONT UNIS...

Jacques **VANG** et Chee **MOUA** le 20 décembre 2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Antony **VAIDIS** le 30 novembre 2021

Nathalie **MONROY** le 3 décembre 2021

Y **DOAN** le 3 décembre 2021

ELLE S'INSTALLE À NANDY...

JENNIFER • Services à la personne

Ménage, repassage, assistance administrative, repas, aide à la toilette, courses...

43 allée des Améthystes - 77176 Nandy

CONTACT 07 71 59 68 86 - davidjen@hotmail.fr



Ville de Nandy
Agglomération de Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

9, place de la Mairie - 77176 Nandy
Téléphone : 01 64 19 29 29
Courriel : communication@nandy.fr
Site Internet : www.nandy.fr



Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : Cédric Riot - Mairie de Nandy - J.F. Caltot
Crédits photos : Mairie de Nandy - Adobe Stock - Pixabay
Création et mise en page : Pigment Communication
Photogravure impression : Imprilith - Papier PEFC
Dépôt légal : N° 208/ Mars à mai 2022 / 2850 exemplaires

Photo de couverture : Étang du Balory, photo de N. Taddaï, nandéenne



SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES 4-5

COMME SI VOUS Y ÉTIEZ 6-9

En images, toutes les actualités qui se sont déroulées précédemment dans votre ville

ACTUALITÉS 10

- Police municipale : deux ASVP en renfort

PETITE ENFANCE 11

- La PMI : un service public de soutien aux familles

SOCIAL 12-13

- Les actions jeunesse du Centre social et du C.C.A.S.

CITOYENNETÉ 14

- Harcèlement en milieu scolaire, les écoles se sont mobilisées

PORTRAIT 15

- La pharmacie des Tournesols, une équipe de choc

TRAVAUX 16

- Entretien des espaces verts et rénovation de la voirie communale

UNE JOURNÉE AVEC... 17

- ... le service hygiène

VIE DES ASSOS 18-19

- Les conventions avec les associations : un contrat de confiance réciproque !

AGGLO 20

- Semi-marathon, à vos baskets !

LES PHOTOS DU MOIS 21

- Envoyez votre plus belle photo de Nandy

TRIBUNE LIBRE 22

DÉCOUVREZ... 23

- Des livres

AGENDA

À la fin de ce numéro, sur le rabat détachable, retrouvez l'Agenda des principaux événements à venir dans votre ville



René RÉTHORÉ
Maire de Nandy

Tracer sa route.

Depuis le début du nouveau mandat la municipalité trace sa route conformément aux engagements souscrits. Malgré les fortes contraintes liées à la pandémie les dossiers avancent et en 2022 nous allons encore accélérer le rythme avec des investissements conséquents dans toute la Ville :

- Pour la transition énergétique avec la rénovation de la toiture terrasse de l'école des Bois ainsi que la toiture de l'école de Villemur et celle des vestiaires du stade pour 1,2 million d'euros ;

- Pour la sécurisation et la mise aux normes de la mairie pour 130.000 € ;

- Pour la réalisation d'équipements sportifs de plein air pour 120.000 € ;

- Pour le lancement d'un vaste programme de voirie, embellissement de la Ville et construction d'une aire de jeux dans le quartier de la Forêt pour 370.000 € ;

- Pour la mise en œuvre du plan numérique dans les écoles pour 52.000€.

Les moyens en fonctionnement seront consolidés et les moyens humains renforcés notamment pour la police municipale sans augmentation des taux de fiscalité locale.

Unie la majorité municipale avance.

En ma qualité de Maire, j'ai pris acte lors du dernier conseil municipal de la dissolution du groupe d'opposition en deux unités et ne puis que déplorer les polémiques internes fort éloignées des dossiers majeurs de la Ville.

Pour continuer à tracer ensemble notre route, j'en appelle à la responsabilité de chacun.

NE JETEZ PAS VOS MASQUES À TERRE !

C'est une nouvelle pollution que l'on observe depuis le début de la pandémie. Même si la majorité d'entre nous respecte notre environnement, on constate une augmentation des masques jetés dans la rue. Ces incivilités peuvent avoir de lourdes conséquences :

- C'est un risque potentiel d'attraper la Covid-19
- On pourrait imaginer qu'un enfant joue avec un masque

Ces actes d'incivilité nuisent à la salubrité publique et à la préservation de notre cadre de vie, ils sont une menace pour notre santé.

Tout masque jeté sur la voie publique risque de contribuer à la propagation du virus vers les passants et les agents des espaces verts de la ville.

Les élastiques des masques forment une boucle qui peut constituer un piège pour les organismes vivants, les masques bouchent aussi les canalisations et perturbent ainsi le système d'assainissement des eaux usées.

La plupart des masques chirurgicaux sont composés de polypropylène et mettent 450 ans à se détruire, pendant ce temps, ils se fragmentent en microplastiques et se propagent dans notre environnement.

ADOPTER LES BONNES PRATIQUES :

- Jetez vos masques dans les poubelles de la Ville.
- Chez vous, mettez vos masques usagés dans un sac plastique résistant, disposant d'un système de fermeture fonctionnel et conservez le 24 heures avant de le jeter dans le sac des ordures ménagères pour que ceux-ci soient incinérés.

En cas de non-respect de ces consignes, vous encourez une amende de 68 euros pouvant être majorée jusqu'à 180 euros. ■



DÉMARCHES D'URBANISME DÉMATÉRIALISÉES

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager ou permis de démolir) ou votre déclaration d'intention d'aliéner (DIA) en ligne.

Le dépôt dématérialisé du formulaire de la demande et de toutes les pièces du dossier se fait sur le téléservice de dépôt en ligne qui est accessible gratuitement après la création d'un compte qui permettra à l'usager de suivre son dossier.

Grâce à la dématérialisation vous pourrez saisir et déposer votre dossier à tout moment et où que vous soyez dans une démarche simplifiée.

Le dépôt des demandes en version papier directement auprès de notre service urbanisme reste possible. ■

ACCÉDER AU TÉLÉSERVICE

<https://urbanisme.grandparissud.fr/guichet-unique>

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES : INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La date limite de dépôt de demande d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter aux **élections présidentielles qui auront lieu les 10 et 24 avril** prochains est arrêtée au 4 mars. La date limite pour voter aux **élections législatives des 12 et 19 juin** est arrêtée au 6 mai. Pour rappel, l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans recensés avant le 31 décembre 2021. Sinon, il faut s'inscrire en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (hors facture de téléphone portable) ou sur www.service-public.fr

WWW.MAPROCURATION.GOUV.FR

Il est possible d'émettre une procuration plus simplement qu'auparavant en utilisant le nouveau téléservice du ministère de l'intérieur : www.maprocuration.gouv.fr

Il suffit de remplir le formulaire en ligne. Un numéro d'enregistrement et une confirmation de dépôt de la demande en ligne sont envoyés par courriel. Il faut ensuite se rendre à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et le numéro d'enregistrement pour faire valider la procuration. Vous n'avez pas d'autres démarches à faire.

Les contrôles de validité des procurations ne sont plus à la charge des mairies mais sont automatiquement réalisés via l'interconnexion entre Maprocuration et le répertoire électoral unique (REU), ce qui permet de mettre à jour automatiquement les listes d'émargement. ■

maprocuration.gouv.fr
Faire sa demande de procuration en ligne, c'est possible !

- 1** Effectuez votre demande en ligne et conservez la référence à 6 caractères
- 2** Rendez-vous en commissariat, ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, muni(e) de votre référence à 6 caractères et d'une pièce d'identité
- 3** Recevez la confirmation de votre procuration par courriel
- 4** Prévenez la personne à qui vous donnez procuration

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 2 JUILLET AU PARC DU PAVILLON ROYAL !

La grande fête de Nandy est de retour. Au programme : une fête foraine d'antan, un pique-nique géant et un feu d'artifice de clôture. Le programme est en cours de finalisation. Entrée libre et gratuite.



RESTAURATION SCOLAIRE : APP'TABLE !

Une nouvelle application est disponible pour consulter les menus de la restauration scolaire mais aussi le Nutri-score de chaque repas, les allergènes, la qualité des produits...

Cette nouvelle plateforme se veut plus moderne, plus simple et plus complète avec de toutes nouvelles fonctionnalités pour les parents. L'application est disponible sur l'App Store et sur Google Play. ■

ACCÈS À LA VERSION WEB

<https://aptable.elior.com/connexion>



Comme si vous

DÉCEMBRE

■ UNE PÉPITE, QUI A PLUS D'UN TOUR DANS SA MANCHE

Durant l'année, la bibliothèque organise de multiples activités comme une chorale pour Noël et invite aussi de nombreux artistes. En cette période de fête, c'est un marionnettiste qui est venu divertir nos jeunes lecteurs.



■ VOCAL KIDS

Bryan Kalangu et Françoise Noël ont proposé leurs services à la bibliothèque Marguerite Yourcenar pour pouvoir offrir à Nandy une chorale de Noël avec des enfants de 5 à 10 ans. Au programme : Gospel, chants africains et chants actuels.

■ EXPOSITION DE L'ALLIANCE DES ARTS

Du 8 au 11 décembre, les adhérents de l'Association ont eu l'occasion de mettre en valeur leur œuvres au cours d'une exposition d'art. L'association accueille petits et grands pour une initiation ou la pratique du dessin, de la peinture et au modelage de terre. Cette année encore, l'exposition a connu un grand succès.



y étiez...



■ MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

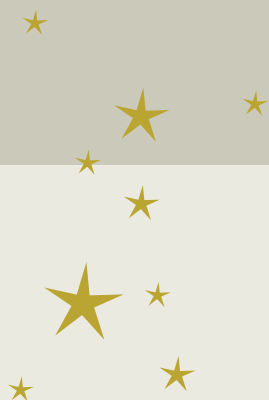
Pour leur dévouement ou leur ancienneté, la mairie salue leur carrière professionnelle grâce à la Médaille d'honneur du travail. Cette année, 35 personnes ont été décorées pour leur travail.



■ À NOËL, QUOI DE MIEUX QU'UN CHANT !

Malgré le froid, les jeunes bambins de l'école des bois se sont produits devant leur parents comme des grands. Leurs maîtresses étaient très fières de leur prestation... Après des mois de préparations.

Comme si vous



■ LA MAGIE DE NOËL DANS LE BOURG DE NANDY

Le 11 décembre a eu lieu la fête de Noël organisée par Festi'nandy. Plusieurs activités et divertissements ont été proposés au cours de l'après-midi. Un spectacle a été présenté à nos jeunes lutins. Un stand photo avec le Père Noël... sur une moto était bien présent, sans oublier le feu d'artifice conté à la nuit tombée.



y étiez...

JANVIER

Rédaction des textes par Tristan Le Roué,
stagiaire de 3^e (collège Robert Buron)
au service communication.

■ COLLECTE SOLIDAIRE POUR LES RESTOS DU CŒUR

Une collecte en faveur des Restos du cœur a eu lieu à l'école des Bois maternelle dans le but d'apporter de l'aide aux personnes dans la précarité.



FÉVRIER



■ CÉRÉMONIE CITOYENNE

Comme le veut la tradition municipale, la cérémonie citoyenne de remise du livret citoyen s'est déroulée dans la salle du Conseil municipal, pour célébrer le droit de vote des jeunes de 18 ans. Cette entrée dans la vie citoyenne a été marquée par des échanges avec le maire et les adjoints présents.

Police municipale : Sonia et Jonathan



Laurent Vanderhaeghe
Adjoint au maire, chargé du sport,
de la sécurité et des transports

Deux ASVP en renfort

Pour un meilleur service aux usagers, la police municipale de Nandy passe à la vitesse supérieure. Depuis début janvier, elle a reçu le renfort de deux ASVP (agents de sécurité de la voie publique) qui viennent étoffer l'effectif déjà en place.



Jonathan et Sonia, un renfort précieux.

Ils seront affectés à des missions complémentaires liées à la surveillance de la commune, aux contrôles divers et aussi parfois... à la verbalisation des contrevenants.

Jonathan, 36 ans était affecté à la police municipale de Melun et Sonia, 30 ans était employée sur le site de l'université de la Sorbonne. Tous deux vont constituer un renfort précieux pour la surveillance de la voie publique nandéenne ; repérer par exemple une éventuelle dégradation de chaussée, ou bien détecter des dépôts sauvages, signaler les infractions au code d'urbanisme... ou encore les stationnements irréguliers et les chiens non tenus en laisse. Ils auront en outre un rôle pédagogique en assurant les cours de sécurité routière en milieu scolaire : une part essentielle de la

politique de prévention des risques de la circulation entreprise par la municipalité depuis plusieurs années. Ils bénéficieront pour l'ensemble de leurs déplacements d'un véhicule de service siglé « ASVP » en cours d'acquisition.

À noter que le chef de la police municipale, Thierry Jacquemard, bien connu des nandéens après 37 ans de bons et loyaux services dans la commune, fera prochainement valoir ses droits à la retraite. Un recrutement est en cours pour lui succéder. ■

La PMI : un service public de soutien aux familles

L'antenne PMI de Nandy

Une antenne de la Protection Maternelle Infantile (PMI) est présente depuis de nombreuses années à Nandy. Nathalie PIALLAT, responsable de service PMI et de planification familiale à la Maison départementale des solidarités de Sénart nous explique son action.

Quels sont les missions des PMI ?

La Protection Maternelle Infantile comme son nom l'indique est chargée d'apporter à la fois, protection, soutien, conseil et information aux mères ou aux futures mères et plus largement aux nouveaux parents et aux familles sur leurs enfants de moins de 6 ans ainsi que sur certaines questions de couples et de vie familiale.

Plus précisément ?

Sur l'enfance, les questions abordées peuvent porter sur la santé dans les premières années de la vie et le développement du bébé. Nous répondons aux questions pratiques du quotidien comme l'allaitement et l'alimentation du nourrisson, son sommeil, sa garde et ses modes d'accueil. Pour ce qui concerne les jeunes parents, nous apportons aussi conseils et informations sur la contraception, la sexualité, la vie familiale et amoureuse... en résumé, ce qui constituera le milieu d'épanouissement de l'enfant. Pour les futures mamans, la PMI organise gratuitement des consultations pré et post-natales, des visites à domicile et des séances de préparation à la naissance. Il suffit de prendre rendez-vous.

Comment fonctionne une PMI ?

Elle est animée par une équipe constituée de médecins, sages-femmes, infirmières puéricultrices, conseiller familial et éducateur des jeunes enfants. Les 14 PMI de Seine-et-Marne sont gérées par le Conseil départemental et harmonieusement réparties sur tout le territoire, au plus près des besoins. Celle du secteur de Sénart est implantée à Lieusaint (100 rue de Paris - 01 64 13 21 80). L'antenne de Nandy accueille sur rendez-vous et est à votre service pour répondre à toutes vos questions. ■



L'ANTENNE PMI DE NANDY

**16 avenue des Champs
01 64 13 21 80**

PMI : 2e et 4e mardi de 8h30 à 13h
Puériculture : tous les vendredis
de 13h à 18h

Les actions jeunesse du Centre social et du C.C.A.S.

Formations et découverte du monde



Claudine Ormeaux
Adjointe au maire,
chargée de la vie
sociale et du C.C.A.S.

Le centre social de Nandy, par le biais de l'Espace Jeunes, propose une large gamme d'actions en direction des ados et des tout jeunes adultes.



Les Chantiers verts.

Ces actions portent aussi bien sur le domaine de la formation avec une sensibilisation aux métiers de l'animation et de l'environnement que sur une dimension « voyages et découverte du monde ». Comme le souligne Claudie Ormeaux, maire-adjointe en charge de la vie sociale : « Dans ces deux types d'actions, il s'agit de mettre le pied à l'étrier à des jeunes gens qui, sans le soutien de la commune, ne pourraient sans doute pas réaliser leurs ambitions ». Deux dimensions pédagogiques importantes quand on a entre 14 et 23 ans...

La première de ces actions jeunesse apparaît comme une sensibilisation à la découverte de milieux professionnels. Il s'agit de « Chantiers verts » et de « Chantiers animation » qui, comme leurs noms l'indiquent, constituent des ouvertures sur le monde du travail en « espaces verts » et dans le domaine de l'animation pour tous

publics. Ces deux chantiers sont menés en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Nandy qui en assure le financement.

Les **Chantiers verts** intéressent des jeunes de 14 à 17 ans placés sous la responsabilité des animateurs du centre social et des équipes des espaces verts de la commune. Six jeunes, motivés et volontaires, sont encadrés à raison de 5 demi-journées par semaine durant les périodes de petites vacances d'automne et de printemps. Ils sont pris en charge et formés par des équipes de professionnels sur des missions liées à la gestion, l'entretien et à la plantation des espaces verts. Margaret De Groot, adjointe au maire chargée de la jeunesse, précise : « Ce sont des missions concrètes qui constituent autant de découvertes des métiers de l'environnement et un premier pas vers le monde du travail ».



Les Chantiers animation.



Les **Chantiers animation** sont, pour leur part, encadrés par les personnels du centre social. Ils concernent également les 14-17 ans et ont lieu uniquement durant les grandes vacances, durant cinq semaines sur juillet et début août dans le cadre des Jardins d'été du centre social. Une immersion dans les métiers de l'animation tous publics, des plus jeunes enfants aux adultes et aux familles. Une découverte de ces différents métiers en centre social, multi-accueil, bibliothèque, ludothèque. Les Chantiers animation peuvent conduire à passer un **Bafa** en considérant que la commune accorde un soutien financier de 160€ au candidat à cette qualification d'aptitude à l'animation (l'aide porte sur la 3^e phase de l'examen).

Dans un tout autre domaine, la commune a également repris à son compte l'opération « **Sacs à dos** » initiée par le Conseil départemental. Il s'agit cette fois d'apporter une aide aux voyages culturels et de découverte du monde.

L'initiative dite « **Premières vacances en autonomie** » s'adresse aux jeunes de 17 à 23 ans et prévoit de les aider à hauteur de 150€ pour réaliser un voyage culturel sur la destination de leur choix. Ce chèque-voyage n'est accordé que sur l'examen d'un dossier très détaillé développant les motivations du voyage et son mode d'organisation (budget, transports, hébergement et buts poursuivis). Un compte-rendu argumenté (photos-vidéos-commentaires) est demandé au retour.

Un autre dispositif intitulé « **Initiative jeunes** » prévoit également une aide financière pour des candidats aux voyages de découverte, âgés de 17 à 23 ans. L'aide est plafonnée à 500€ pour des destinations à vocation soit culturelle, soit humanitaire qui peuvent s'effectuer tout au long de l'année. Là encore un dossier de candidature solidement argumenté et sélectionné par un jury est exigé.

L'ensemble de ces actions est financé par le CCAS à hauteur 10 000€ par an et concerne une centaine de jeunes. ■



Le dispositif Initiative jeunes.



bafa

Brevet d'aptitude aux fonctions
d'animateur de centres de vacances
et de loisirs

Harcèlement en milieu scolaire

Les écoles se sont mobilisées



Margaret De Groot
Adjointe au maire,
chargée de la vie scolaire

Le harcèlement, nouveau fléau des temps modernes ? Que ce soit au travail, dans la famille, les cours de récré ou sur les réseaux sociaux, le harcèlement semble devenu un mode de persécution domestique dont on ne cesse de dénoncer les ravages. Rien d'étonnant donc que ce thème ultra-sensible ait été choisi comme « cœur de lutte » par ceux qui sont souvent les premiers concernés, soit en tant que victimes... soit en tant qu'acteurs : les jeunes d'âge scolaire.

En novembre dernier, une action a été menée à Nandy dans le cadre de la journée internationale contre le harcèlement et a donné lieu à un concours d'affiches sur le thème « Non au harcèlement ! ».

LA MOBILISATION DES ÉCOLES

Une cinquantaine de « créations originales » avaient ainsi été dessinées dans les classes des trois écoles élémentaires et au centre de loisirs. Elles présentaient autant de « regards d'enfants », restituant tous des « mots d'enfants », des « sensibilités d'enfants » souvent plus efficaces en terme de dénonciation que les campagnes officielles. Il s'agit maintenant de diffuser tous ces messages dans le cadre d'une vaste exposition.

UNE DÉMARCHÉ DE CO-ÉDUCATION

À noter que ce projet s'inscrit dans une démarche beaucoup plus vaste entreprise au niveau de la commune de Nandy et

qui porte sur la co-éducation. Avec cette démarche innovante, la ville se dote d'un nouvel outil pédagogique dans une démarche citoyenne pour les plus jeunes. Comme son nom l'indique, « co-éducation » sous-entend l'action cumulée de différents partenaires autour d'un même projet dirigé vers une même ambition. Ici en l'occurrence, optimiser les moyens pédagogiques pour une meilleure responsabilisation citoyenne et au final une plus large réussite scolaire. Tous les acteurs éducatifs de la commune sont donc mobilisés dans une même émulation. Un partenariat actif entre les acteurs éducatifs de la ville, les enseignants, l'inspection de l'Éducation nationale, la principale du collège, les représentants de parents d'élèves, l'association « Apprendre, Entreprendre Solidaire » les services municipaux (multi-accueil, centre social) et autres partenaires institutionnels (PMI, l'école des parents et des enfants). ■



La pharmacie des Tournesols

Une équipe de choc

*Elles sont huit !
Huit femmes qui constituent
une véritable brigade de
choc anti-covid à Nandy.*



« Les filles », comme les appelle affectueusement la responsable de la pharmacie des Tournesols, Sylvie Vannoorenberghe, pharmacienne en chef, se donnent sans compter depuis des mois pour assurer leur mission au service de la population nandéenne. Des *vraies forces spéciales* contre la maladie. Cela fait deux ans que ça dure ; deux ans sans quasiment jamais de congés. Même pas le temps de souffler pour faire face à une vague : les unes après les autres. Après les masques, ça été les tests et maintenant ce sont les vaccins, 1^{er} dose, 2^e dose, 3^e dose.

Manquerait plus qu'une vague supplémentaire. Pendant ce temps les cartons s'entassent dans les réserves de la pharmacie. Même pas le temps de ranger ni de déballer les colis. Les six préparatrices et les deux pharmaciennes vaccinent et testent à tour de bras. Les chiffres s'additionnent : **7600 tests, 2500 vaccins anti-covid ces trois derniers mois et 1000 autres contre la grippe**. Car bien sûr les tâches et les missions courantes d'une grande pharmacie de ville ne sont pas interrompues pour autant. Mais les « huit filles » font face sans broncher. « *Jamais un arrêt maladie, toujours le sourire et la volonté de se mettre en quatre* » résume la patronne de l'officine qui est avant tout une meneuse d'équipe.

Le plus contraignant n'est pas forcément l'acte médical lui-même, c'est la paperasse qui va avec : 15 minutes pour un test antigénique. Résultat, des journées longues, très longues... de 8h à 21h avec un déjeuner sur le pouce et pas de jours fériés ni au 14 juillet ni au 15 août, six jours par semaine avec en plus les livraisons de médicaments à domicile pour les clients âgés qui préfèrent restés confinés. C'est aussi ça le service d'une pharmacie : dévouement et disponibilité avec la bonne humeur en prime. « *J'ai une équipe exceptionnelle résume Sylvie Vannoorenberghe et aussi des clients super-compréhensifs : personne ne râle. C'est pour cela que l'on réussit à tenir et à faire face* ». ■

Travaux

Espaces verts et voirie

Dans le cadre du plan d'entretien des espaces verts et du programme de rénovation de la voirie communale, les services techniques œuvrent pour l'embellissement de la ville.



1



2

ESPACES VERTS

Un grand plan de nettoyage des étangs de la ville a été lancé en ce début d'année.

- 1 L'étang des Bois avant l'intervention du service des espaces verts...
- 2 ...après !
- 3 L'équipe des espaces verts finalise le broyage des déchets verts.



3

VOIRIE - TROTTOIRS

- 4 Un nouveau cheminement en asphalte a été créé rue de la Roseraie. Ce nouveau cheminement aux normes PMR (personne à mobilité réduite) permet un accès sécurisé vers l'arrêt de bus.
- 5 De nombreuses places de parkings ont été réalisées. Ici, 2 places ont été créées rue des Œillets.
- 6 Toujours dans le cadre de l'accessibilité, de nombreux trottoirs sont réhabilités.



4



5



6 Avenue de la Clairière.

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Des purificateurs d'air ont été installés dans les dortoirs des trois groupes scolaires et à la crèche.



Une journée avec... le service hygiène !

Le service hygiène de la ville compte 13 agents. Sous la responsabilité d'Andréa, l'équipe se mobilise chaque jour pour que l'ensemble des bâtiments municipaux soit toujours propre et désinfecté.

Entre 6h et 19h30, les 13 agents d'entretien s'affairent... Bureaux, couloirs, gymnases, restaurants scolaires, dortoirs de la crèche et des groupes scolaires, rien n'est oublié !



6:10

Lindsay, qui a débuté à 6h, fera un grand nettoyage dans les vestiaires après avoir terminé de passer l'auto-laveuse dans le gymnase. Elle passera ensuite entre 12h30 et 13h en mairie désinfecter les interrupteurs, rambarde d'escalier, poignées de portes...



7:30

Pendant ce temps-là, en mairie principale, Rose, qui a également débuté sa journée à 6h, s'attaque à la désinfection de la banque d'accueil, des bureaux, des poignées de portes... Elle passera ensuite au lavage des sols des 3 étages.



9:45

Au centre social Atout âge, Françoise procède, comme chaque jour, à la désinfection des surfaces (bureaux et bar d'accueil) et termine par le lavage des sols. Sans oublier les sanitaires ! À noter que l'ensemble du matériel est ergonomique pour faciliter les missions d'hygiène quotidiennes.



14:20

Malika et Sylvie s'affairent pour nettoyer la salle de restauration scolaire. Ici, l'hygiène est primordiale. Il ne leur faut pas moins de 2 heures pour nettoyer l'ensemble... dans la bonne humeur ! Ici aussi, les produits sans perturbateurs endocriniens sont de rigueur.



16:35

Françoise a changé de lieu. La voilà maintenant à la crèche pour le nettoyage de fin de journée. Ici aussi, l'hygiène est une priorité pour les jeunes enfants.

19:40

Andréa fait un point avec la société de ménage en charge des groupes scolaires. Cette visite se fait en présence du responsable de secteur de la société. Classes, sanitaires, couloirs... tout est passé au crible. ■

Les conventions avec les associations : un contrat de confiance réciproque !



La commune et son large tissu associatif ont toujours marché main dans la main : subventions, locaux, équipements publics et aides diverses ont favorisé ce long accompagnement. Avec la nouvelle convention d'objectifs signée le 11 décembre dernier, c'est un véritable contrat de confiance qui vient d'être conclu entre les élus et tous les acteurs du monde associatif.

Un « accord cadre » pour le plus grand intérêt des nandéens. Il s'agit à la fois de revitaliser le tissu associatif impacté par la crise sanitaire (certaines associations ont connu jusqu'à 30% de baisse d'adhérents) et aussi fortifier le dynamisme des dirigeants et des bénévoles qui donnent tant pour que vive et perdure ce bien collectif si précieux.

Cette nouvelle convention d'objectif est en fait le renouvellement d'une précédente passée en 2018 pour trois ans. Un contrat triennal donc qui permettra de planifier et de « voir venir » jusqu'en 2023. Une visibilité accrue pour faciliter les investissements matériels des clubs, discuter avec les banques, travailler en concertation, passer des accords, mutualiser leurs moyens... bref ! **se fixer des objectifs de croissance et de réussite.** C'est particulièrement vrai pour les clubs sportifs mais aussi pour les associations culturelles, citoyennes ou philanthropiques qui peuvent ainsi travailler sur le long terme.

Le tissu associatif nandéen est fort d'une cinquantaine de clubs sportifs et de structures agissant dans divers domaines, notamment des loisirs. Au total ce sont près de 100 000€ que la commune attribue en subventions chaque année, sans compter les mises à disposition d'équipements publics. Dans ce contexte, la commune s'est ainsi engagée à organiser deux temps forts dans l'année dont un (en mars-avril) plus spécifiquement tourné vers le « sport bien-être » pour les personnes éloignées de la pratique sportive et qui pourraient ainsi bénéficier de séances adaptées. Une sorte de remise en selle.

L'autre temps fort est bien sûr le forum de rentrée : un moment privilégié où tous les habitants peuvent découvrir la diversité et la mobilisation de l'ensemble des associations. Cette large vitrine sur toutes les disciplines et les thématiques proposées à Nandy rencontre un fort succès.



En prélude à cet accord cadre, toutes les réunions de concertation avec les *assos* se sont bien déroulées : l'occasion de faire un vrai bilan sur leur activité, leurs difficultés, notamment liées à la crise covid. Beaucoup d'associations reconnaissent la qualité du partenariat avec la ville pour son écoute, ses équipements de qualité, ses subventions et sa sensibilisation aux projets nouveaux. L'accompagnement administratif est lui aussi très apprécié, ainsi que la logistique assurée par les services techniques.

En réciproque, **l'utilité publique du monde associatif a été clairement observée durant la crise sanitaire ; pour rompre les risques d'isolement et maintenir bien tendu le lien social.** Sans lui les conséquences de la crise auraient été plus lourdes encore. Certaines associations n'ont cessé d'être inventives pour maintenir la relation : cours en visio, défis à distance, contacts réguliers, déplacement des activités à l'extérieur...

Malgré tous les efforts, presque toutes les associations ont perdu des adhérents et les différentes « fausses reprises » les ont épuisées, tant moralement que financièrement. Mais l'espoir renaît et de nouveaux projets émergent également : accueil des personnes porteuses de handicap, création d'équipes féminines, renforcement des valeurs éducatives (arbitrage), tutorat des plus petits, mobilisation autour du sport bien-être que toutes les fédérations incitent à investir pour proposer une pratique alternative de remise en forme plus douce.

On le voit, le monde associatif n'a pas dit son dernier mot et la municipalité se devait de l'accompagner pour l'aider à relever la tête. ■

Semi-marathon, à vos baskets !

Nouvelle formule

Grand Paris Sud est une agglo qui sait s'adapter et répondre aux aspirations de ses habitants !

La preuve : elle lance cette année une nouvelle formule de son fameux marathon pour que chacun chausse ses baskets et coure à son rythme.

2 500 personnes sont d'ores et déjà attendues... et vous ?



Chacun à son rythme !

Les « grands coureurs » et les pros sont des milliers à avoir apprécié durant 20 ans cette épreuve incontournable et reconnue dans tout l'hexagone : le Marathon de Grand Paris Sud. Que les vrais accros au running se rassurent ! Ils pourront toujours suer sang et eau s'ils le souhaitent, mais sous un autre format, un peu moins éprouvant. Quant à ceux qui courent bien, mais moins, ils sont aussi les bienvenus ! On vous explique tout sur le tout nouveau semi-marathon de Grand Paris Sud.

3 COURSES AU CHOIX

L'agglo vous propose un nouveau format de 3 courses qui comportera des épreuves différentes à faire en famille ou entre amis :

- un semi-marathon 21,1 km, dimanche 1^{er} mai
- un 10 km, dimanche 1^{er} mai
- et une course enfants, samedi 30 avril.

LE SEMI-MARATHON : 21,1 KM DE DÉCOUVERTES

C'est l'occasion de découvrir quelques pépites du territoire à cheval sur les deux départements : le lac des Prés Hauts (Saint-Pierre-du-Perray) et ses oiseaux aquatiques, la Ferme Villepècle (Lieuxaint), vestige du

château fort de la seigneurie de Villepècle, le Théâtre-Sénart, l'un des sites culturels majeurs de l'agglo, le Carré Sénart...

10 KM DE PARCOURS

Vous traverserez les communes de Lieusaint, Savigny-le-Temple et Saint-Pierre-du-Perray et des sites superbes : la forêt de Rougeau, l'Allée royale (Lieuxaint), le domaine de La Grange-la-Prévôté (Savigny-le-Temple)...

LA COURSE ENFANTS

Les 6-9 ans pourront eux aussi participer à cette fête de la bonne humeur et du sport, avec une toute nouvelle course imaginée rien que pour eux autour du Théâtre-Sénart, à Lieusaint !

DES CADEAUX POUR TOUS !

Outre le plaisir de se surpasser et de courir dans la bonne humeur, tous les coureurs recevront à l'arrivée une médaille, un brin de muguet et l'emblématique bouteille de jus de pomme de la cueillette de Servigny. Les enfants recevront une médaille comme les grands !

Pour vous inscrire ou participer en tant que bénévole et avoir toutes les infos : semi-marathon.grandparissud.fr ■





Nandy photographiée par des nandéens.

**FORÊT DE ROUGEAU À NANDY,
un début de journée ensoleillé.**

► Auteur : Elsa Kuba - (photo du haut)

**ÉTANG DU BALORY
et l'un de ses cygnes.**

► Auteur : Lucie Baudoux - (photo du bas)

**Envoyez votre plus belle photo de
Nandy à communication@nandy.fr !**

*Vous vous promenez à pied ou à vélo dans Nandy...
Pensez à nous envoyer des photos, nous les publierons.*



«Le directeur de publication, dans le cadre de sa responsabilité éditoriale et en référence à la loi du 29 juillet 1881 rappelle que les tribunes libres ne peuvent contenir de propos de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne ou d'un groupe et que leurs auteurs doivent s'abstenir de toute polémique personnelle et se limiter à des thèmes se rapportant strictement à l'objet de la publication à savoir la vie politique, culturelle, associative ou publique de la Commune et non à des considérations de politique générale ou partisane. Ainsi, le directeur de la publication refusera de publier une tribune ayant un caractère injurieux ou diffamant. Il s'agit ici d'une application simple de la loi et nullement d'une censure».

GROUPE NANDY VITALITÉ (26 sièges)

Le Conseil municipal du 24 janvier a pris acte, à l'unanimité, des orientations budgétaires pour l'année 2022.

La majorité municipale a proposé au débat la reconduction des priorités qui guident son action politique : non augmentation des taux de fiscalité locale, maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant et en améliorant la qualité de service aux habitants ainsi que le soutien aux associations, maintien d'un autofinancement élevé qui favorise un endettement réduit, investissement soutenu avec différents projets (équipements sportifs de plein air, plan « Toitures » avec une priorité aux groupes scolaires, nouveau plan numérique à l'école, programme de réfection des rues, d'accessibilité des trottoirs et embellissement de la ville, réalisation d'une aire de jeux dans le quartier de la Forêt, poursuite de la dématérialisation des procédures).

Certains projets, dépendant aussi de subventions des partenaires institutionnels, seront engagés dans un programme pluriannuel ; les axes définitifs seront arrêtés lors du vote du budget en mars dans le respect des équilibres financiers.

À l'ordre du jour de ce même Conseil figurait un point d'information, à la demande d'une partie de l'opposition, concernant la dissolution de leur groupe, conséquence de divergences d'appréciation dans leur fonctionnement interne. La majorité n'a pas souhaité s'exprimer, n'étant pas partie prenante, le Conseil prenant acte de la nouvelle composition d'opposition.

G. MASSAMBA - Groupe majoritaire

CONSEILLER NON-INSCRIT (1 siège)

Tribune non publiée : exercice de la responsabilité éditoriale* - Texte comportant des propos à caractère injurieux ou diffamatoire.

P. Katako

ÉLUS AUTONOMES (2 sièges)

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création toute récente de notre groupe AUTONOMES, que nous avons voulu plus dynamique, plus positif, plus constructif, et surtout animé par une volonté de faire en sorte que la polémique et la diffamation ne soient plus les seuls éléments utilisés comme mode d'expression au sein du Conseil.

Afin de répondre au mieux à vos attentes nous avons créé une adresse de messagerie sur laquelle vous pourrez correspondre avec nous sur les sujets qui vous préoccupent ou les projets que vous souhaiteriez voir se réaliser sur notre commune.

Pour la suite de notre mandat, nous serons votre relais auprès du Conseil pour traduire au mieux vos idées et vos aspirations.

Bien cordialement.

autonomes.nandy@gmail.com

A. MORDIER et C. ARNOU

* Conformément à la loi, les tribunes comportant des propos injurieux ou diffamatoires ne seront pas publiées (article 42 de la loi du 29/07/1981).

Découvrez...

4 livres

Tous disponibles
à la bibliothèque de Nandy

DÉCOUVREZ...

A

ALBUM JEUNESSE

L'ORANGER

De Andrea Antinori (Édit. Hélium)

Gros coup de cœur pour cet album d'apparence simple et minimaliste mais très futé et dynamique dans sa narration.

Plein d'humour et de sens. Une drôle et tendre histoire qui nous incite à prendre soin de la nature qui nous entoure. ■

B

ROMAN JEUNESSE

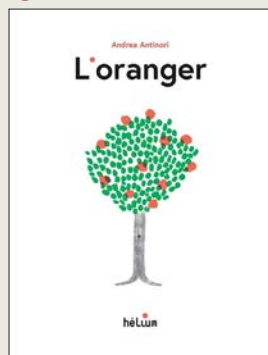
MILLE NUITS, PLUS UNE

De Victor Pouchet (Édit. L'école des loisirs)

Comment se perdre dans l'univers des 1001 nuits mis au goût du jour à travers l'histoire d'une jeune femme astucieuse et malicieuse face à un destin funèbre...

Récit insolite inspiré de la tradition indienne mêlée aux références de la société actuelle. À noter les dessins qui illustrent avec inventivité la relecture d'un conte intemporel. ■

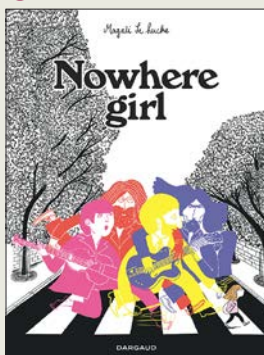
A



B



C



D



C

BANDE DESSINÉE JEUNESSE

NOWHERE GIRL

De Magali Le Huche (Édit. Dargaud)

Magali Le Huche se penche sur une période charnière de sa vie : l'entrée dans l'adolescence. Revivez les années 90 à travers l'imaginaire visuel d'une future dessinatrice de bande dessinée qui dépeint de façon très personnelle sa passion pour les Beatles, et comment elle va surmonter sa phobie scolaire. ■

D

ROMAN ADOLESCENT

PLEIN GRIS

De Marion Brunet (Édit. Pocket Jeunesse)

Une croisière sur un voilier tourne au cauchemar pour cinq amis quand le corps de Clarence, leur leader, est retrouvé noyé. Ce sont tous les secrets de la bande qui remontent à la surface, les rancœurs et les lâchetés qui régissent toujours un groupe. Et lorsqu'un orage effrayant se profile, les ressentiments et les peurs du groupe éclatent. Ce roman glaçant est très addictif et se révèle d'une efficacité redoutable. ■

infos+

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES

Mardi, vendredi 15h-18h

Mercredi, samedi 10h-12h30/14h-18h.

Possibilité de réserver 5 documents par abonné via notre portail.

Port du masque obligatoire pour adultes et enfants à partir de 12 ans. Utilisation du gel hydroalcoolique mis à disposition dès l'entrée.

Agenda

Printemps 2022

Retrouvez le détail des animations ainsi que les dates des concours de pêche et des autres manifestations dans l'agenda du site de la ville !

Mars

SAMEDI 5 MARS

PORTES OUVERTES AUX JARDINS FAMILIAUX COLLECTIFS - de 10h à 12h

Découvrir le principe des jardins collectifs. Entrée libre.

■ **LIEU** > Jardins Familiaux Collectifs - Rue Robert Cousin

■ **CONTACT** > Jardi Nandy - 06 80 14 43 33

SAMEDI 12 MARS, 2 AVRIL, 7 MAI et 11 JUIN

REPAIR CAFÉ - de 14h à 17h30 - Ouvert à tous et gratuit.

■ **LIEU** > Espace Atout âge - Rue du Stade

■ **CONTACT** > Repair Café - 06 89 52 66 22

SAMEDI 12 et DIMANCHE 13 MARS

MARCHÉ D'ART ET D'ARTISANAT D'ART

Samedi 10h-19h - Dimanche 10h 18h. Tout public - Entrée libre.

■ **LIEU** > Bergerie - 1 rue d'Arqueil

■ **CONTACT** > Alliance des Arts - 06 82 19 50 48

SAMEDI 19 MARS

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION - à 10h30

■ **LIEU** > La Sablonnière - Place du 19 Mars

■ **CONTACT** > Mairie - 01 64 19 29 29

LUNDI 21 MARS

CONSEIL MUNICIPAL - à 20h30

■ **LIEU** > Salle la Bergerie ■ **CONTACT** > 01 64 19 29 29

MERCREDI 23 MARS

DON DU SANG - de 15h30 à 20h

Organisée par l'Établissement Français du Sang.

■ **LIEU** > La Bergerie - 1 rue d'Arqueil

■ **CONTACT** > Association pour le don de sang

bénévole de Cesson, Vert-St-Denis et Nandy - 06 77 11 72 75



VENDREDI 25 MARS, 22 AVRIL, 27 MAI

LE COIN DES BOUT'CHOUX - de 9h30 à 11h

Espace jeux pour les 0/3 ans. Parents nandéens et leurs enfants.

■ **LIEU** > Espace Atout âge - Rue du Stade

■ **CONTACT** > 01 60 63 62 93

SAMEDI 26 MARS, 23 AVRIL, 28 MAI et 11 JUIN

ATELIER POLYLOTTE - à 15h

■ **LIEU** > Espace Atout âge - Rue du Stade

■ **CONTACT** > 01 60 63 62 93

DIMANCHE 27 MARS, 15 MAI

STAGE SELF-DÉFENSE - de 9h30 à 12h

Tout public à partir de 14 ans - Gratuit.

■ **LIEU** > Dojo - Maison des Arts et de la Danse - Chemin d'Arvigny

■ **CONTACT** > CFSD77 / Club de Self Défense de Nandy

06 18 48 35 84 ou 06 20 76 71 99

← Suite au verso



Avril

SAMEDI 2 AVRIL

PORTES OUVERTES AUX JARDINS FAMILIAUX COLLECTIFS - de 10h à 12h

Une bonne occasion de découvrir le principe des jardins collectifs. Entrée libre.

■ **LIEU** > Jardins Familiaux Collectifs - Rue Robert Cousin

■ **CONTACT** > Jardi Nandy - 06 80 14 43 33

SAMEDI 16 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS AVEC FESTI'NANDY

Réservé aux enfants accompagnés. Lieu et horaire à confirmer.

■ **CONTACT** > 06 66 54 46 21

SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 AVRIL

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

« **RENCONTRE** » - Samedi 10h-20h - Dimanche 10h-18h

Tout public - Entrée libre.

■ **LIEU** > Bergerie - 1 rue d'Arqueil

■ **CONTACT** > APNS / Alliance Photographique

Nandy-Sénart - 06 21 65 09 97

Mai

SAMEDI 7 MAI

PORTES OUVERTES AUX JARDINS FAMILIAUX COLLECTIFS - de 10h à 12h

Une bonne occasion de découvrir le principe des jardins collectifs. Entrée libre.

■ **LIEU** > Jardins Familiaux Collectifs - Rue Robert Cousin

■ **CONTACT** > Jardi Nandy - 06 80 14 43 33

DIMANCHE 8 MAI

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

(horaire à confirmer)

■ **LIEU** > Monument aux Morts - Place de la Mairie

■ **CONTACT** > Mairie - 01 64 19 29 29

SAMEDI 14 et DIMANCHE 15 MAI

EXPO DE L'ASSOCIATION LE CHEVALET «INSPIRATION MUSICALE»

Samedi et dimanche 14h-19h - Vernissage vendredi 13 mai à 19h

Invités d'honneur : Niole Gane (peintre) et Fabienne Bethier (sculptrice). Entrée libre.

■ **LIEU** > La Bergerie - 1 rue d'Arqueil

■ **CONTACT** > Le Chevalet - 06 07 06 16 94

À VOS AGENDAS !

SAMEDI 2 JUILLET

GRANDE FÊTE DE NANDY

Une fête foraine comme "autrefois" va s'installer à Nandy. De nombreuses animations au programme et un grand feu d'artifice.

■ **LIEU** > Parc du Pavillon Royal

MARCHÉ d'ART et d'Artisanat d'Art

Modelage : Jocelyne FRIOUX

Bergerie de **NANDY**
12 et 13 mars 2022

**40 Artistes de talents
présents tout le week-end
pour vous faire découvrir
et partager leur passion**

ENTREE LIBRE*
le samedi de 10h à 19h
et le dimanche de 10h à 18h
1 rue d'Arqueil Nandy 77

(*) : En respect du Protocole sanitaire en vigueur

Une manifestation organisée par l'Alliance des Arts
avec le concours de la Mairie de Nandy
et du Conseil Départemental de Seine et Marne



Sculptures : Chantal CHAILLOT



Association Alliance des Arts
Maison de la Culture - 3 Rue Neuve, 77176 Nandy
alliance-des-arts@hotmail.fr

